

LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE MENSUEL DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION

POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, A BERNE

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Union internationale: BUREAU INTERNATIONAL: Nomination de deux vice-directeurs, p. 133. — **MESURES PRISES PAR LES ÉTATS DE L'UNION POUR L'EXÉCUTION DE LA CONVENTION DE BERNE REVISÉE: GRANDE-BRETAGNE.** Ordonnance concernant l'adhésion du Maroc (Territoire du Protectorat français) à la Convention de Berne révisée (du 16 novembre 1917), p. 133.

Législation intérieure: FRANCE. Loi portant abrogation de la loi du 16 mars 1866 sur la fabrication et la vente des instruments de musique mécaniques (du 10 novembre 1917), p. 133.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales: LA STATISTIQUE INTERNATIONALE DE LA PRO-

DUCTION INTELLECTUELLE, 1916 (Introduction, Allemagne, Autriche, Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suisse), p. 134.

Jurisprudence: GRANDE-BRETAGNE. Droit moral; permission de reproduire un article, retirée pour un motif personnel; défense, p. 143. — **ITALIE.** Œuvre musicale entrée dans le domaine public payant; reproduction photographique, par un concurrent, de la première édition originale; absence d'édition propre; appropriation du travail d'autrui; dommage, p. 143. — Notice concernant l'expression « disques de gramophone », p. 144.

Bibliographie: Article Szalai, p. 144.

PARTIE OFFICIELLE

Union internationale

BUREAU INTERNATIONAL. — NOMINATION DE DEUX VICE-DIRECTEURS

Dans sa séance du 17 novembre 1917, le Conseil fédéral suisse a décidé de créer dans les Bureaux internationaux réunis pour la protection de la Propriété industrielle et pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, un emploi de second vice-directeur.

Il a désigné

- 1° comme titulaire du poste de premier vice-directeur, *M. Ernest Röhliberger*, ressortissant suisse, docteur en droit, depuis 1888 secrétaire desdits Bureaux;
- 2° comme titulaire du poste de deuxième vice-directeur, *M. Georges Gariel*, ressortissant français, professeur d'Économie politique et sociale à l'Université de Fribourg (Suisse).

MESURES PRISES PAR LES ÉTATS DE L'UNION

POUR

l'exécution de la Convention de Berne révisée

GRANDE-BRETAGNE

ORDONNANCE

concernant

L'ADHÉSION DU MAROC (TERRITOIRE DU PRO-

TECTORAT FRANÇAIS) À LA CONVENTION DE BERNE REVISÉE

(Du 16 novembre 1917.)

Attendu que Sa Majesté, usant de la faculté qui Lui a été conférée par la loi de 1911 sur le droit d'auteur, et tenant compte des prescriptions de la Convention de Berne révisée, a daigné édicter une Ordonnance en Conseil, datée du 24 juin 1912 et appelée ci-après l'Ordonnance principale, en vue d'étendre la protection de ladite loi à certaines catégories d'œuvres auxquelles la Convention précitée assure la protection;

Attendu que Sa Majesté le Sultan du Maroc a adhéré à cette Convention, en ce qui concerne la partie de l'Empire du Maroc qui se trouve sous le protectorat français;

EN CONSÉQUENCE, Sa Majesté, de et par l'avis de son Conseil Privé et en vertu de la faculté qui Lui est reconnue par la loi de 1911 sur le droit d'auteur, daigne ordonner et il est, par les présentes, ordonné ce qui suit:

L'Ordonnance principale sera étendue à la partie de l'Empire du Maroc qui est sous le protectorat français, comme si ce pays se trouvait parmi les pays étrangers y énumérés de l'Union pour la protection du droit d'auteur, et cela sous réserve des modifications suivantes:

- a) les dispositions de l'article 2, n° III, lettre a, s'appliqueront audit Territoire comme s'il était compris dans les pays étrangers qui y sont énumérés;
- b) dans l'application des dispositions de l'article 3 de l'Ordonnance principale aux

œuvres dont le pays d'origine est la partie de l'Empire du Maroc qui est sous le protectorat français, la date de la présente ordonnance sera substituée à celles de la mise en vigueur de la loi et de l'Ordonnance principale;

c) dans l'application, auxdites œuvres, de l'article 1^{er}, n° 2, lettre d, et de l'article 19 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur, la date de la présente ordonnance sera substituée à celle de la mise en vigueur de la loi, prévue dans l'article 19, n° 7 et 8, là où il est question de cette mise en vigueur, et le 16 juin 1917 sera substitué à la date de l'adoption de la loi;

d) dans l'application, auxdites œuvres, des dispositions de l'article 24 de la loi de 1911 sur le droit d'auteur, la date de la présente ordonnance sera substituée à celle de la mise en vigueur de la loi, là où il est question de cette mise en vigueur dans le n° 1, lettre a, et à celle du 26 juillet 1910 mentionnée dans le n° 1, lettre b.

Et les Lords-commissaires du Trésor donneront les ordres nécessaires à cet effet.

ALMÉRIC FITZROY.

Législation intérieure

FRANCE

LOI

portant

ABROGATION DE LA LOI DU 16 MARS 1866

SUR LA FABRICATION ET LA VENTE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUES

(Du 10 novembre 1917.)⁽¹⁾

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER. — La loi du 16 mai 1866, relative aux instruments de musique mécanique, est abrogée⁽²⁾.

ART. 2. — Sera néanmoins licite la reproduction, par des instruments de musique mécanique, des airs de musique qui auront été adaptés à des instruments de cette nature avant la mise en vigueur de la présente loi.

Continuera à être dispensée de toute autorisation du compositeur ou de ses ayants cause la reproduction, par des jouets dits « boîtes à musique » ou instruments analogues, d'airs incomplets, au moyen de cylindres n'ayant pas plus de dix centimètres (0 m. 10) de longueur et cinq centimètres (0 m. 05) de diamètre.

ART. 3. — Dans le délai de deux mois qui suivra la promulgation de la présente loi, les fabricants d'instruments de musique mécanique, les fabricants ou éditeurs de parties séparées destinées à des instruments de ce genre, remettront au Ministre des Beaux-Arts un catalogue exact et complet des airs de musique adaptés par eux antérieurement à cette promulgation ou faisant partie du fonds de commerce par eux exploité.

L'administration des Beaux-Arts arrêtera la liste générale de ces airs, qui sera publiée au *Journal officiel*. Aucun air de musique ne bénéficiera de l'immunité stipulée à l'article 2 ci-dessus, s'il ne figure sur cette liste générale, à moins que la preuve ne soit apportée par le fabricant qu'il y a été indûment omis. Les auteurs, de leur côté, conserveront la faculté de faire la preuve qu'un air figurant sur cette liste n'avait pas fait l'objet d'une adaptation avant la promulgation de la loi.

ART. 4. — Les infractions aux dispositions de la présente loi sont soumises aux dispositions des articles 425 et suivants du Code pénal.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 10 novembre 1917.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,

DANIEL-VINCENT.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,

CLÉMENTEL.

PARTIE NON OFFICIELLE

Études générales

LA STATISTIQUE INTERNATIONALE

DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

INTRODUCTION

Le ralentissement de l'édition et de la mise en circulation des œuvres intellectuelles à ce moment critique que traverse la civilisation contemporaine, est incontestable ; il ne saurait, d'ailleurs, étonner, étant données la cherté croissante des matériaux de confection et les mesures parfois draconiennes prises par les divers gouvernements soit pour remédier à la rareté du papier, soit pour recueillir les plaques de cuivre ou autres métaux servant à la fabrication des clichés, des feuilles de musique, etc.

D'autre part, il n'est pas moins incontestable que la vie littéraire s'est ressaisie, qu'un besoin intense de lecture d'ouvrages solides et de publications moins éphémères se fait sentir jusque dans les tranchées, que le mouvement musical est devenu très actif, que la chronique théâtrale est de nouveau assez garnie, que les spectacles, là où des restrictions ne leur sont pas imposées, sont fortement fréquentés ; le cinéma est en vogue plus que jamais. La distraction et la détente si nécessaires à nos nerfs sont cherchées plus souvent que jadis dans des jouissances intellectuelles.

Ces deux phénomènes, à première vue contradictoires, ne forment qu'un contraste apparent. Il est certain tout d'abord que la production telle qu'elle est relevée ci-après par la statistique n'a nullement baissé jusqu'à un degré où pouvaient le faire supposer les entraves matérielles signalées : la diminution n'en est que fort relative (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie) et même arrêtée déjà dans deux grands pays (États-Unis, France). Puis, on doit se remémorer sans cesse que la production ainsi relevée n'est que celle qui est mise au jour par le commerce de la librairie, en tant qu'elle présente une valeur de transactions, et nullement la production spontanée d'ensemble des auteurs et des artistes qui reste, actuellement, en grande partie inédite.

Sous ce rapport, on sent déjà la marée montante d'une nouvelle ère d'activité et de labeur des intellectuels, impatients de se lancer vers une orientation autre des idées qui sont en gestation laborieuse dans notre époque tourmentée. La preuve qu'une sève nouvelle monte dans l'arbre de la civilisation et cherche à se transformer en frondaison,

nous la voyons dans le fait caractéristique, résultant de la statistique de divers pays, que les œuvres des belles-lettres, les romans, les poésies et les œuvres scéniques qui ont réussi à s'imposer à l'édition et à percer, malgré la dureté des temps, sont en hausse marquée. Tant il est vrai que la vie de l'esprit reprend toujours ses droits.

Allemagne

La baisse considérable qu'accusaient les années 1914 et 1915 comparativement aux années qui précédaient immédiatement a beaucoup diminué en 1916. Si l'écart entre la production de 1913 et celle de 1914 était de 5770 publications, et de 5750 publications entre la production de 1914 et celle de 1915, il n'est plus que de 1695 publications entre les deux années 1915 et 1916. Il faut remonter jusqu'en 1891 pour trouver un total inférieur à celui de 22,020 publications qu'accuse l'année 1916 (1891 : 21,279 ; 1892 : 22,435 ; 1893 : 22,946 ; 1894 : 22,570). On remarquera que ce chiffre de 22,000 publications a été maintenu pendant trois années consécutives, avant de passer aux chiffres plus élevés qui ont atteint le point culminant en 1913, pour retomber à partir de 1914. Le tableau suivant donne à ce sujet des détails intéressants sur la dernière décade :

1907 :	30,073	1912 :	34,801
1908 :	30,317	1913 :	35,078
1909 :	31,051	1914 :	29,308
1910 :	31,281	1915 :	23,558
1911 :	32,998	1916 :	22,020

Le tableau synoptique auquel nous empruntons les données pour 1916 a été dressé par la section bibliographique du Cercle allemand de la librairie à Leipzig. La classification qui y figure n'est pas absolument identique à celle qu'avait suivie jusqu'à maintenant la maison J. C. Hinrichs, à Leipzig ; elle contient deux rubriques de plus : Ouvrages pour la jeunesse (788) ; Sport, sociétés d'étudiants (98). Il en résulte qu'une comparaison entre les différentes catégories ne peut pas présenter les mêmes garanties que les années précédentes, où la classification était pendant longtemps restée la même. Néanmoins, dans le tableau que nous insérons plus bas pour faciliter la comparaison, on peut constater les fluctuations suivantes : Dans quatre catégories, la baisse qui s'est fait sentir partout ailleurs est remplacée par une légère augmentation. La production des livres d'histoire qui, l'année dernière, s'était maintenue, accuse en 1916 la plus forte diminution (— 352), avec la théologie (— 555) et le commerce et la technologie (— 335). La diminution de 385 sur les livres pour la jeunesse, l'éducation et l'instruction ne peut pas être prise en

(1) Journal officiel du 14 novembre 1917.

(2) Voir le texte *Droit d'Auteur*, 1893, p. 134.

sérieuse considération, puisque la nouvelle classification contient une rubrique spéciale consacrée aux ouvrages pour la jeunesse. Constatons en passant, avec un plaisir non dissimulé, que si la science militaire est, cette année, la catégorie qui a le plus augmenté (+ 58; 1915: + 182), la catégorie des belles-lettres qui, en 1915, accusait une diminution (— 484), enregistre en 1916 une légère augmentation (+ 18). Il semble pourtant que l'humanité a dépassé le paroxysme de sa fureur guerrière.

Voici le tableau de la production par catégories :

	1915	1916
Bibliographie générale. Bibliothéconomie. Encyclopédies. Oeuvres collectives. Recueils. Écrits de sociétés savantes. Questions universitaires	322	327
Théologie	2,688	2,133
Sciences juridiques et politiques	2,825	2,759
Médecine	948	900
Sciences naturelles. Mathématiques	1,153	1,037
Philosophie (<i>Théosophie</i>)	553	448
Éducation, instruction. Livres pour la jeunesse	3,044	2,659
Philologie. Linguistique. Science de la littérature	1,193	1,156
Histoire	1,185	833
Géographie. Cartes	733	579
Science militaire	869	927
Commerce. Technologie (<i>Trafic</i>)	1,299	964
Architecture. Génie civil	609	628
Économie domestique. Agriculture. Sylviculture	798	722
Belles-Lettres (<i>Pièces de théâtre, Récits populaires</i>)	3,770	3,788
Beaux-Arts	589	538
Livres d'adresses, almanachs, annuaires (460)	980	736
Divers (520)	—	788
Ouvrages pour la jeunesse	—	98
Sport, sociétés d'étudiants	—	—
Total	23,558	22,020

Le chiffre des enregistrements opérés à Washington en vue de l'obtention du *copyright* américain ne peut pas être indiqué, pour la simple raison que l'agence officielle de New-York (*German Book-, Art- and Music Agency*) n'a pas encore présenté son rapport pour 1916. Quant à l'*American Institute*, à Berlin, il a servi d'intermédiaire pour faire enregistrer à Washington 864 (1913: 934; 1914: 1079; 1915: 909) ouvrages allemands, un chiffre relativement élevé si l'on tient compte des circonstances.

Le capitaine de cavalerie Oscar Michel a fait paraître au Bureau de la presse de guerre un annuaire des journaux allemands pour 1917. Sur 3500 quotidiens importants que l'Allemagne comptait avant la guerre, l'annuaire n'en énumère plus que 2938;

les autres sont tombés, victimes de la guerre, ou ont tout au moins cessé provisoirement de paraître. 905 journaux ont réduit le personnel de leur rédaction qui ne compte plus actuellement que l'éditeur ou l'administrateur du journal. Le plus grand nombre de pages qu'un journal imprime en une année est 10,918, le plus petit 93. Quant aux suppléments, ils ont été supprimés dans une large mesure, mais il existe néanmoins encore 1859 journaux qui en distribuent un gratuitement. 63 journaux tirent à 500 exemplaires et au-dessous, quelques-uns même à 150 exemplaires seulement; les plus forts tirages atteignent 270,000 exemplaires. 872 journaux sont imprimés à la machine rotative, et 2052 à la machine simple. 805 journaux ont un prix d'abonnement supérieur à 2 marcs par trimestre, tandis que 1366 journaux ont un prix de 1 marc 50 par trimestre et au-dessous. Au point de vue de la politique, 479 journaux appartiennent aux partis de droite, 400 au centre, 216 au parti national-libéral, 270 au libéralisme, 79 à la démocratie sociale; 1450 journaux enfin sont sans couleur politique.

En corrélation avec la presse périodique, on compte en Allemagne, suivant un article paru dans le *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, du 2 février 1917, pas moins de 797 bureaux d'information pour la presse, qui fournissent aux journaux des études, articles et renseignements sur tous les genres d'activité de la société humaine. Un grand nombre de ces bureaux desservent des journaux multiples; une minorité travaille seulement pour quelques organes choisis ou pour la presse locale. On en compte la plus grande partie à Berlin, puis à Leipzig.

La Société des marchands de musique allemands a inauguré, pour le premier trimestre de 1917, une statistique indiquant le nombre des publications parues dans le commerce d'édition de la musique. Ces publications sont partagées en musique grave et en musique légère (opérettes, danses, musique et orchestres de salon); elles sont au nombre de 964, dont 605 pour la musique grave et 359 pour la musique légère. 26 œuvres sont destinées aux grands orchestres, 52 aux orchestres de salon, 5 aux musiques militaires, 467 aux pianistes, 219 aux chanteurs solistes, 74 aux chœurs d'ensemble, 21 aux musiciens de chambre et enfin 100 à des musiciens divers (organistes, violonistes, joueurs d'harmonium, de citare, etc.). Le grand nombre de publications musicales graves a été renforcé par 220 éditions des œuvres de Liszt (tombées dans le domaine public),

en sorte qu'après déduction de celles-ci, il y a eu 385 publications graves contre 359 créations de musique légère. Espérons que cette statistique, dont nous n'avons aperçu qu'un premier essai, sera continuée régulièrement.

Autriche

Comme d'habitude nous publions, à défaut de chiffres concernant la production littéraire autrichienne, quelques données sur le commerce de la librairie, de musique et d'objets d'art, que nous empruntons à l'*Adressbuch* de Perles. Cet annuaire a paru pour la 51^e fois quelque temps avant le 25 février 1917, jour où est décédé l'éditeur Maurice Perles, qui l'avait créé en 1867. L'époque actuelle est faite d'assez de tristesses pour qu'il nous soit permis de relever expressément le fait réjouissant d'un éditeur qui s'en va, après avoir pu compter 51 éditions successives d'un annuaire de grand renom qu'il avait lui-même créé. Le nombre des maisons de librairie et des industries connexes mis en parallèle avec celui concernant l'année 1915, ressort du tableau suivant:

	1915	1916
Totalité des maisons	3,246	3,199
Localités	908	900
Maisons de librairie	2,947	—
Maisons d'édition	759	755
Libraires d'assortiment	2,375	2,375
Libraires d'occasion	427	478
Commerce d'objets d'art et de cartes	977	985
Édition d'objets d'art et de cartes	50	—
Cabinets de lecture	327	331
Commerce de musique	1,223	1,138
Maisons d'abonnement de musique	53	—
Maisons d'édition de musique	79	—
Maisons de musique d'occasion	40	—

L'annuaire indique encore dans ses colonnes 215 maisons de colportage, 92 librairies de gares, 49 maisons vendant des objets d'enseignement, 1188 maisons vendant, à côté des livres, de la papeterie, et 52 bureaux d'annonces.

Le nombre des journaux les plus importants que relève aussi l'*Annuaire*, a diminué de 118 depuis 1914; il est actuellement de 2268 (1916: 2386; 1915: 2359). Ces journaux paraissent en quinze langues (1389 en allemand). 834 voient le jour à Vienne, 202 à Prague, 160 à Budapest, etc.

Danemark

Comme dans les années antérieures, M. Ove Tryde, libraire-éditeur, à Copenhague, a bien voulu nous mettre en possession des der-

nières statistiques dressées par la Bibliothèque royale danoise sur la base du dépôt légal; ces tableaux qui embrassent des périodes comprises entre le 1^{er} avril et le 31 mars, sont les suivants pour les trois dernières années fiscales :

	1914/15	1915/16	1916/17
Théologie	376	428	425
Droit	46	49	57
Médecine	132	136	105
Philosophie	74	67	77
Pédagogie	140	173	159
Politique	70	46	47
Beaux-Arts	76	81	85
Sciences naturelles	261	293	292
Technologie	228	263	189
Architecture; génie militaire	45	44	46
Histoire et géographie étrangères	155	244	260
Histoire et géographie nationales (*)	768	906	874
Mémoires	189	188	235
Linguistique, Philologie	125	114	133
Histoire de la littérature	77	54	85
Belles-Lettres	958	830	879
Jeux	15	15	—
Total	3735	3931	3948

C'est le chiffre le plus élevé atteint depuis neuf ans, comme cela ressort du tableau suivant que nous dressons pour les années pour lesquelles nous possédons les chiffres correspondants :

1908/09 : 3519	1913/14 : 3635
1909/10 : 3358	1914/15 : 3735
1910/11 : 3305	1915/16 : 3931
1911/12 : 3633	1916/17 : 3948
1912/13 : 3532	

En parcourant les chiffres détaillés, on verra avec un certain étonnement qu'il y a dans les différentes catégories ou bien une grande similitude ou bien de brusques écarts, rarement un changement moyen; mais la première est généralement due au fait que, après des oscillations précédentes plus fortes, la production revient à un certain équilibre; les seconds ont des causes plutôt fortuites ou proviennent de tendances et circonstances spéciales. C'est ainsi que nous jugeons les diminutions plus accentuées en matière de technologie (— 74), histoire (— 32) et médecine (— 31), contrebalancées par les augmentations des quatre dernières classes (belles-lettres 49, mémoires 47, histoire de la littérature 31, philologie 29). Le résultat final accuse une grande stabilité.

La production nationale littéraire proprement dite s'est maintenue (1914: 445; 1915: 664; 1916: 659), comme le nombre des publications islandaises de belles-lettres (1915: 23; 1916: 28), mais ce sont les traductions qui se sont surtout accrues, sans toutefois atteindre l'ancienne prospérité

(*) Cette catégorie comprend aussi les publications vie.

(1914: 445; 1915: 143; 1916: 172). Parmi les versions, la plupart ont été faites de l'anglais (1914: 283; 1915: 84; 1916: 106); puis viennent celles de l'allemand (42, 24, 27), celles du français (26, 16, 27), celles du suédois (12, 10, 9).

Le tableau statistique de la presse périodique établi d'après les mêmes classes et augmenté d'une seule rubrique, la dernière, présente pour l'année 1916/17 les données suivantes comparées avec celle de l'année antérieure :

	1916/16	1916/17
Théologie	284	298
Droit	27	25
Médecine	33	29
Philosophie	7	9
Pédagogie	37	38
Politique	94	74
Beaux-Arts	41	39
Sciences naturelles	28	36
Technologie	226	224
Architecture; génie militaire	15	10
Histoire et géographie étrangères	3	6
Histoire et géographie danoise et scandinave	290	378
Mémoires	6	5
Linguistique	3	5
Histoire de la littérature	22	29
Belles-Lettres	6	4
Musique	—	6
Divers	290	270
Total	1412	1485

La hausse assez considérable qui se note ici (1913/14: 1420; 1914/15: 1392; 1915/16: 1412) doit être mise presque exclusivement sur le compte des publications périodiques d'histoire et de géographie nationales (+ 88), tandis que le nombre des journaux politiques a baissé (— 20); il y a là un phénomène curieux que la guerre n'explique qu'imparfaitement et qui demanderait confirmation dans les années à venir pour pouvoir être enregistré définitivement.

Aux 1485 périodiques s'ajoutent 281 feuillets d'avis (*Aviser*), neuf de plus qu'il y a un an; 20 (18) paraissent dans la capitale, 254 (248) dans le reste du pays et 7 (6) aux Antilles danoises.

États-Unis

En 1916 a pris fin la diminution constatée en 1914 et en 1915, au sujet de laquelle nous avons manifesté notre étonnement, étant donné que le *Publishers' Weekly* relevait expressément la *suprématie internationale* des États-Unis en matière de finance, commerce et industrie, ce qui aurait dû amener logiquement une augmentation de la production littéraire. Cette dernière, en effet, a passé à 10,445 publications (1915: 9734), rattrapant ainsi à peu près les chiffres atteints en 1909 et en 1912.

Avant de donner les chiffres d'ensemble, relevons le fait que dans ceux de 1914 sont comprises 1662 brochures, dans ceux de 1915 1532 brochures, et dans ceux de 1916 1441 brochures.

Années	Livres nouv.	Éditions nouv.	TOTAL
1906	6,724	415	7,139
1907	8,925	695	9,620
1908	8,745	509	9,254
1909	10,193	708	10,901
1910	11,671	1,799	13,470
1911	10,440	783	11,223
1912	10,135	768	10,903
1913	10,607	1,623	12,230
1914	10,175	1,835	12,010
1915	8,349	1,385	9,734
1916	9,160	1,285	10,445
Total	105,124	12,805	116,929

Ce chiffre a été atteint, malgré une diminution notable des importations, qui ont passé de 2338 en 1915 à 1648 en 1916 (— 690), tandis que la production américaine a passé de 7396 en 1915 à 8797 en 1916 (+ 1401). La baisse des ouvrages manufacturés aux États-Unis par des auteurs étrangers, anglais et autres, s'est encore accentuée, puisque le nombre de ces ouvrages n'est plus que de 367, contre 464 en 1915 (— 97), démontrant une fois de plus l'inefficacité de la *manufacturing clause*.

Voici, du reste, le tableau depuis 1902 :

Années	Bonnes dues à des auteurs américains	Ouvrages importés d'Angleterre	Ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis
1902	5270	1045	1578
1903	5621	888	1356
1904	5978	1025	1288
1905	5719	967	1426
1906	5093	974	1072
1907	6517	1784	1319
1908	6349	1760	1145
1909	8308	1765	828
1910	9209	3046	1215
1911	8183	2269	771
1912	7975	2424	504
1913	9085	2468	677
1914	8563	2852	595
1915	6932	2338	464
1916	8430	1648	367

Quant à la statistique détaillée par catégories, elle fait l'objet du tableau suivant (v. page 137).

Il résulte de ce tableau que dans 16 classes il s'est produit une augmentation qui s'est fait sentir tout particulièrement dans les classes: éducation (+ 87), sciences (+ 89), science appliquée (+ 132), poésie et drame (+ 119), etc. Quant aux autres six classes, elles enregistrent une diminution; il s'agit des classes: philosophie (— 16), religion (— 45), philologie (— 34), histoire (— 4), géographie (— 129) et biographie (— 4). Un phénomène particulièrement significatif est la hausse considérable des ouvrages de

poésie, et le fait que la baisse inquiétante des ouvrages juridiques révélée l'année dernière, a fait place à une légère augmentation. L'histoire, malgré une éclipse insignifiante, révèle une marche ascendante depuis plusieurs années; il en est de même de la catégorie des ouvrages « d'affaires » (v. plus loin).

La statistique des enregistrements opérés par le *Copyright Office* de Washington pendant l'année fiscale qui s'est étendue du 1^{er} juillet 1915 au 30 juin 1916 fait ressortir également l'augmentation qui s'est produite en 1916 (+ 1323). Chose curieuse à constater, mais qui s'explique en partie par l'inégalité des périodes comparées, l'augmentation des ouvrages de science et de science appliquée, constatée dans le tableau par catégories, est remplacée par une diminution dans le tableau des enregistrements de dessins et œuvres plastiques d'un caractère scientifique ou technique (— 68); le drame et la poésie également, qui accusent une forte augmentation dans le tableau par catégories (+ 119), subissent dans les enregistrements une diminution considérable (— 574), et cette diminution s'accroît encore pour les compositions musicales (— 762).

Une partie du gain de l'année 1916 est due à l'augmentation des brochures (+ 409).

	Enregistrements		
	1913/14	1914/15	1915/16
A. Livres y compris les brochures, opuscules et articles de périodiques	31,891	31,926	32,897
B. Journaux (numéros)	24,134	24,389	26,553
C. Conférences, sermons, allocutions	159	142	157
D. Compositions dramatiques et dramatico-musicales	3,957	3,797	3,223
E. Compositions musicales	28,493	21,406	20,644
F. Cartes	1,950	1,772	1,612
G. Œuvres d'art	3,021	2,965	2,220
H. Reproductions d'œuvres d'art	3	—	—
I. Dessins et œuvres plastiques d'un caractère scientifique ou technique	339	513	445
J. Photographies	10,390	10,523	10,626
K. Estampes et illustrations	15,438	12,935	12,722
L. Renouvellement	1,231	1,326	1,628
M. Œuvres cinématographiques	2,148	2,950	3,240
Total	123,154	114,644	115,967

D'autre part, le nombre des éditions nouvelles a diminué. Le *Publishers' Weekly*

escompte pour l'année 1917 une augmentation plus considérable encore de la production du livre, qui compensera, et même au delà, les pertes subies du fait de la diminution des importations européennes.

Les œuvres anglaises enregistrées *ad interim* ont encore baissé (1912/13: 419; 1913/14: 440; 1914/15: 379; 1915/16: 309); il en est de même des œuvres imprimées à l'étranger dans une langue autre que l'anglais et non soumises à la refabrication, mais à un simple enregistrement (1912/13: 2369; 1913/14: 2860; 1914/15: 1843; 1915/16: 1276). Les renouvellements ont de nouveau augmenté et même passablement (1912/13: 1065; 1913/14: 1231; 1914/15: 1326; 1915/16: 1628).

Si l'on déduit du chiffre total les ouvrages importés, les brochures et les rééditions, l'ensemble des livres américains nouveaux atteint 6000 comme en 1914 (1915: 4000).

Le *Publishers' Weekly* publie sur la statistique de 1916 et des cinq années qui précèdent immédiatement un graphique où le chiffre de la production dans chaque catégorie suit, d'une année à l'autre, une courbe ascendante ou descendante qui représente fort bien le mouvement de la production littéraire. Nous ne résistons pas à la ten-

ÉTATS-UNIS	Livres nouveaux		Éditions nouvelles		Publications d'auteurs américains		Publications d'auteurs étrangers, fabriquées aux États-Unis		Ouvrages anglais importés		TOTAL	
	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916
Philosophie	288	299	50	23	255	250	11	16	72	56	338	322
Religion et théologie	700	687	100	68	534	581	38	27	228	147	800	755
Sociologie; sciences économiques	676	717	50	50	590	673	8	11	128	83	726	767
Militaire et Marine	—	85	—	9	—	83	—	—	—	11	—	94
Droit	207	228	48	46	241	265	2	—	12	9	255	274
Éducation	229	303	8	21	217	304	—	—	20	20	237	324
Philologie	224	215	69	44	131	158	74	49	88	52	293	259
Sciences	505	587	45	52	422	539	4	3	124	97	550	639
Science appliquée; technologie, art de l'ingénieur	392	524	71	71	337	526	1	1	125	68	463	595
Médecine, hygiène	308	397	117	119	346	434	3	1	76	81	425	516
Agriculture	272	367	13	16	255	364	—	—	30	19	285	383
Économie domestique	128	137	9	20	124	146	1	—	12	11	137	157
Affaires	219	232	33	40	224	252	2	—	26	20	252	272
Beaux-Arts	212	224	14	14	160	190	1	3	65	45	226	238
Musique	64	104	8	9	53	95	1	2	18	16	72	113
Jeux, sports, divertissements	97	120	12	7	86	117	—	1	23	9	109	127
Littérature générale, essais	311	366	98	95	239	309	49	21	121	131	409	461
Poésie et drame	487	748	254	112	427	633	136	77	178	150	741	860
Romans	728	736	191	196	643	703	80	79	196	150	919	932
Ouvrages pour la jeunesse	524	529	70	141	429	549	18	24	147	97	594	670
Histoire	711	693	47	61	433	516	22	32	303	206	758	754
Géographie et voyages	452	331	31	23	299	289	1	5	183	60	483	354
Biographie, généalogie	505	431	43	38	385	352	11	14	152	103	548	469
Cyclopédies, recueils, bibliographies, divers	110	100	4	10	102	102	1	1	11	7	114	110
Total	8,349	9,160	1,385	1,285	6,932	8,430	464	367	2,338	1,648	9,734	10,445
		+ 811		— 100		+ 1,498		— 93		— 690		+ 711

tation de reproduire ce tableau, mais en remplaçant les lignes par des chiffres et en les faisant précéder ou suivre des commentaires dont les accompagne le *Publishers' Weekly*. Dans le graphique, les romans (1911: 999; 1912: 960; 1913: 943; 1914: 832; 1915: 728; 1916: 736 ouvrages nouveaux) tiennent la tête sans aucune défaillance. La musique (81, 89, 103, 100, 64, 104) est avec la même persistance à l'étage inférieur. L'économie domestique (81, 83, 134, 115, 128, 137) est également une catégorie modeste, mais qui suit une marche progressive lente et régulière; on devait s'y attendre, la tenue du ménage n'étant pas une occupation qui passe soudainement de la faveur à la défaveur. L'histoire (425, 492, 498, 532, 711, 693) a subi une croissance sans exemple depuis 1913, avec un léger recul en 1916, après avoir atteint le sommet en 1915. Avec la biographie, l'histoire démontre clairement les effets de la guerre. La biographie en effet (647, 554, 638, 566, 505, 431) a atteint son point culminant en 1911 et en 1913; la chute qu'elle a faite depuis lors est due à la diminution d'importation; et il n'y a là rien d'étonnant, car les volumes coûteux de biographie historique, destinés plutôt à orner une table qu'à être étudiés, sont de ceux que l'on importe d'Angleterre et qui ne sont pas demandés en temps de guerre. La géographie (555, 476, 507, 489, 452, 331) est tombée dans la proportion où l'histoire est montée. En 1913, elles étaient sur la même ligne; en 1916, l'histoire compte près de 400 ouvrages de plus. Depuis 1912, la religion (879, 865, 864, 958, 700, 687) et la sociologie (614, 802, 922, 952, 676, 717) ont suivi une marche en général parallèle, mais avec avantage pour la religion en 1912 et en 1915, et pour la sociologie au cours des autres années. La guerre n'a pas favorisé l'importation des livres religieux anglais, en sorte que si 1916 est plus favorable en ce qui concerne la seule production américaine, le total général est, cependant, à cause de ce défaut d'importations, inférieur à 1915. La poésie (674, 620, 496, 647, 487, 748) montée assez haut en 1914, était retombée en 1915, mais a regagné en 1916 le terrain perdu et au delà. On a constaté dans un certain nombre de pays belligérants que la poésie a pris un nouvel essor en 1915, formant un contraste frappant avec les autres classes qui déclinaient toutes, sauf celles qui sont en corrélation directe avec la guerre. L'augmentation américaine en 1916 a eu lieu malgré le défaut presque complet d'importations. Indépendamment de la poésie, un certain nombre de classes ont augmenté résolument en 1916. Signalons

les ouvrages pour la jeunesse (725, 533, 527, 459, 524, 529), les sciences (559, 631, 723, 620, 505, 587), la science appliquée (584, 594, 677, 558, 392, 524), la médecine (390, 388, 456, 424, 308, 397), l'éducation (289, 251, 312, 265, 229, 303) et l'agriculture (231, 292, 392, 350, 272, 367). Tous ces gains résultent d'une augmentation de la production américaine et sont la conséquence probable de la prospérité des affaires. Quant aux gains faits dans les affaires (209, 189, 208, 194, 219, 232), les jeux et sports (94, 126, 185, 183, 97, 120), les beaux-arts (176, 217, 229, 283, 212, 224), ils sont moins brillants. Les « affaires » se distinguent en ce qu'elles sont la seule classe qui ait augmenté faiblement, mais constamment ces trois dernières années; cela constitue un signe évident que les hommes d'affaires sentent de plus en plus le besoin de consulter des ouvrages. D'une manière générale, dit le *Publishers' Weekly*, qui compare son graphique au tableau que l'on suspend auprès des lits dans les hôpitaux pour y consigner la température des malades, le patient n'a pas donné tout ce que l'on attendait de lui, mais il promet de revenir à un état de santé meilleur que jamais. Acceptons-en l'augure.

France

Le tableau statistique tiré des fiches de la *Bibliographie de la France*, lesquelles se basent elles-mêmes sur l'institution du dépôt légal, se présente ainsi dans son ensemble quant à la dernière décade, s'il est complété par les chiffres correspondant à l'année 1916 :

Années	Ouvrages	Musique	Gravures, etc.
1907	10,785	7,648	832
1908	11,073	7,531	468
1909	13,185	7,035	589
1910	12,615	5,767	534
1911	11,652	4,848	504
1912	11,560	5,499	447
1913	11,460	6,556	384
1914	8,968	4,813	370
1915	4,274	1,371	553
1916	5,062	1,601	388

La baisse énorme subie par la production littéraire en France depuis le début de la guerre a cessé et a même fait place à une légère augmentation pour l'année 1916. En effet, le nombre des dépôts en 1915 était de 3953 publications inférieur à celui de l'année 1914, et de 12.202 publications inférieur à celui de 1913; l'année 1916 enregistre, en revanche, une augmentation de 853 publications sur l'année 1915. Seuls les dépôts de gravures accusent encore une légère diminution, ce qui s'explique par le fait que les temps troublés où nous vivons

ne sont pas de nature à encourager les éditeurs d'œuvres d'art souvent fort chères.

La statistique détaillée tirée de la *Table systématique* de la *Bibliographie de la France* pour l'année 1916 présente le même aspect, c'est-à-dire une augmentation, sur 1915, de 889 titres. Il y a donc entre les deux statistiques mises en parallèles avec celles de l'année précédente, un écart insignifiant (39 titres seulement), qui permet de ne pas douter qu'un accroissement réel de la production s'est produit en 1916.

D'après la *Table systématique*, où ne sont comptés à part ni les ouvrages à suite ou publiés en livraisons, ni les almanachs, ni les volumes ou éditions de la même publication, le total des chiffres de la production littéraire ressort du tableau suivant :

Années	Ouvrages	Années	Ouvrages
1907 :	8,664	1912 :	9,645
1908 :	8,799	1913 :	10,758
1909 :	10,298	1914 :	8,511
1910 :	11,266	1915 :	3,897
1911 :	10,396	1916 :	4,786

Nous faisons suivre cette liste du tableau détaillé de la production telle qu'elle figure dans la *Table systématique*.

I. VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.

	1915	1916
1. <i>Sociologie</i> (375):		
Généralités	10	23
Démographie	4	6
Organisation du travail	18	21
Économie domestique	8	18
Mutualité. Assistance	83	89
Assurances	2	5
2. <i>Économie sociale</i> :		
Agriculture	54	91
Commerce	47	89
Finances	88	88
Industrie	36	81
Colonisation	34	49
3. <i>Droit</i>	85	125
4. <i>Administration</i>	30	38
5. <i>Armée et marine</i> :		
Armée	296	245
Marine	60	54
6. <i>Histoire et politique contemporaines</i>	424	(455)

II. ENSEIGNEMENT.

1. Histoire de l'enseignement	54	48
2. Pédagogie	8	26
3. Programmes et manuels	—	—
4. Enseignement primaire	83	142
5. » secondaire	150	178
6. » supérieur	15	32
7. » libre	29	29
8. Sociétés savantes. Linguistique	65	80
9. Espéranto	—	—
10. Sténo-dactylographie	3	7
11. Sports et jeux	25	15

III. RELIGIONS.

1. Religions chrétiennes: Catholisme	242	255
Protestantisme	87	78

	1915	1916
2. Religions et sectes diverses	14	7
3. Hagiographie	15	12
4. Biographies religieuses	31	40
5. Théosophie. Occultisme. Magie	17	18
IV. SCIENCES HISTORIQUES.		
1. Études auxiliaires	64	160
2. Préhistoire	59	21
3. Histoire des autres nations	71	142
4. Histoire de France (histoire militaire, de la marine, nobiliaire, etc.)	220	810
5. Histoire religieuse	37	81
V. GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.		
1. Généralités	3	2
2. Europe	48	67
3. Afrique	5	5
4. Amérique	1	
5. Asie	2	
6. Océanie	1	
VI. SCIENCES.		
1. Généralités	5	8
2. Sciences mathématiques	19	29
3. » astronomiques	21	19
4. » physiques	9	25
5. » chimiques	11	18
6. » naturelles	40	47
7. Aviation	5	13
VII. SCIENCES MÉDICALES.		
1. Histoire de la médecine	28	29
2. Enseignement et pratique	45	77
3. Anatomie et physiologie	7	6
4. Médecine clinique	51	45
5. Chirurgie	26	60
6. Hygiène publique et privée	19	18
7. Art dentaire	2	5
8. Pharmacie et matière médicale	11	23
9. Eaux minérales et stations marines	5	7
10. Médecine vétérinaire	8	3
VIII. ARTS.		
1. Archéologie et Beaux-Arts, généralités	19	63
2. Enseignement	10	24
3. Musique	17	20
4. Photographie	14	15
IX. LETTRES.		
1. Philosophie	14	72
2. Littérature	69	73
3. Poésies	362	281
4. Romans, contes et nouvelles	282	294
5. Théâtre	56	95
6. Almanachs	16	15
RÉCAPITULATION.		
I. Vie économique et sociale	1,279	1,022
II. Enseignement	432	557
III. Religions	406	410
IV. Sciences historiques	451	1,214
V. Géographie et voyages	60	74
VI. Sciences	110	159
VII. Sciences médicales	202	273
VIII. Arts	60	122
IX. Lettres	799	830
X. Textes imprimés en langues étrangères	98	125
Total	3,897	4,786

Il n'y a rien de spécial à signaler dans ce tableau qui se suffit à lui-même. Les ouvrages relatifs à la guerre actuelle qui, l'année dernière, étaient compris dans la classe : Histoire et politique contemporaines, ont été rangés, cette année, par la Table systématique dans la classe : Histoire de France. Ils ont atteint le chiffre considérable de 455 publications. La poésie (— 81) et le militaire (— 57) ont diminué; les romans se sont à peu près maintenus (+ 12); l'enseignement a augmenté (+ 125) et plus encore les sciences historiques (+ 763).

Quant aux textes imprimés en langues étrangères, ce sont toujours les textes espagnols et anglais qui sont les plus nombreux, mais ils ont continué à diminuer les uns et les autres (textes en espagnol 1913: 134; 1914: 127; 1915: 28; 1916: 25; textes en anglais 1913: 34; 1914: 23; 1915: 21; 1916: 14).

Grande-Bretagne

Le chiffre total de la production anglaise a encore diminué en 1916. Il faut remonter jusqu'en 1907 et 1908 pour en retrouver l'équivalent on à peu près, et encore le chiffre atteint par ces deux années (9914, 9821) est-il de plusieurs centaines supérieur à celui qu'accuse l'année 1916. En 1914, la diminution sur l'année 1913 avait été de 842 publications (678 publications nouvelles et 164 réimpressions); celle de 1915 sur 1914 était de 872 publications (364 publications nouvelles et 508 réimpressions); celle de 1916 sur 1915, due, d'après le *Publishers' Circular*, aux difficultés croissantes et aux frais de production, atteint le chiffre considérable de 1516 publications (962 publications nouvelles et 554 réimpressions); la plus grosse part du déficit est donc supportée par les ouvrages nouveaux. Cela ressort du tableau suivant :

Années	Nouv. public.	Réimpress.	Total
1906	6,985	1,618	8,603
1907	7,701	2,213	9,914
1908	7,512	2,309	9,821
1909	8,446	2,279	10,725
1910	8,468	2,336	10,804
1911	8,530	2,384	10,914
1912	9,197	2,870	12,067
1913	9,541	2,838	12,379
1914	8,863	2,674	11,537
1915	8,499	2,166	10,665
1916	7,537	1,612	9,149

Comme on le voit dans le tableau ci-après, les publications nouvelles ont aussi subi, cette année, une diminution considérable (— 1335); mais la plus forte perte proportionnelle est enregistrée, comme l'année dernière, par les éditions nouvelles (— 554 sur un total de 2166 en 1915):

	1913	1914	1915	1916
Livres nouv.	8,625	7,925	7,560	6,225
Éditions nouv.	2,838	2,674	2,166	1,612
Traduct. nouv.	258	198	173	83
Brochures	658	740	766	1,229
Total	12,379	11,537	10,665	9,149

Le tableau détaillé de la production, mise en regard de celle de 1915 (voir p. 140) montre que sur 24 classes dont il se compose, 17 ont subi une diminution, qui est particulièrement accentuée pour les sciences (— 321), la technologie (— 245), l'histoire (— 224) et la géographie (— 109). Les romans qui, en 1915, avaient accusé la plus forte baisse, ont remonté quelque peu la pente en 1916 (+ 140). Les six autres classes où l'on constate une légère augmentation sont la philosophie (+ 12), l'économie domestique (+ 27), les affaires (+ 13), la musique (+ 9), les ouvrages généraux (+ 33) et le militaire (+ 28). Le *Publishers' Circular*, en publiant ces chiffres, fait remarquer que la classe « éducation » ne comprend que des ouvrages traitant théoriquement ou pratiquement de l'éducation; les livres de textes concernant des sujets spéciaux sont classés ailleurs. La musique ne comprend également que des ouvrages sur la musique.

Le nombre total aurait pu être augmenté de beaucoup si l'on y avait fait figurer les brochures éphémères, les publications officielles du Gouvernement, des communes et des autres autorités. En outre chaque ouvrage est compté pour une unité, qu'il comprenne un ou plusieurs volumes. Les séries sont enregistrées à titre de volume collectif et comptées pour un seul numéro; ainsi les « Ordonnances et règlements » rendus par le Gouvernement et qui s'élevaient à plusieurs centaines de pièces en une année, sont réunis en un volume collectif et ne représentent qu'une unité. Il en est de même des revues, des magazines, etc.... Les chiffres résumés concernent donc la production telle qu'elle occupe le commerce d'édition et de librairie.

Italie

La *Bibliothèque universelle et Revue suisse* du mois de mars 1917 contient à la page 537 une « Chronique italienne » qui dit entre autres ce qui suit : « La crise du papier a réduit aux extrêmes limites la production des livres, déjà si minime, en supprimant même les dernières manifestations de l'activité littéraire qui se maintenait encore. » Cette appréciation est fortement exagérée, bien que, d'après la *Bibliografia italiana (Bollettino)*, décembre 1916, la production de l'année 1916 ait beaucoup diminué. En 1915, elle n'était descendue que d'un échelon, derrière celle de l'année 1914 (— 92) et

la diminution avait porté surtout sur les nouveaux périodiques et les rééditions. En 1916, la baisse s'étend à toute la production, ainsi que le constate le tableau ci-après, qui embrasse maintenant onze années.

Années	Total	Réimpressions	ouvr. périodiques	Publ. mus.
1906	6,822	446	723	—
1907	7,040	416	277	—
1908	6,918	416	332	—
1909	6,833	536	318	—
1910	6,788	562	387	—
1911	10,929	614	327	779
1912	11,294	652	587	797
1913	11,100	579	742	1,066
1914	11,523	798	764	1,047
1915	11,431	689	536	904
1916	8,641	532	266	606

L'examen de cette statistique par branche révèle que même l'accroissement des publications militaires, des ouvrages d'histoire et de géographie qui semblait tout naturel l'année dernière, a fait place, cette année, à une diminution. Le fléchissement s'accuse, en effet, sur toute la ligne, sauf en ce qui concerne les actes académiques (+ 7) et la biographie (+ 51), et il est particulièrement sensible dans l'éducation (— 182), les manuels scolaires (— 224), les sciences sociales (— 367), les sciences physiques (— 298), l'agriculture, les arts industriels et commerciaux (— 339) et les nouveaux journaux politiques (— 157).

	1915	1916
Bibliographie, encyclopédie	98	75
Actes académiques	63	70
Philosophie	208	181
Religion	397	277
Éducation	446	264
Manuels scolaires	782	548
Histoire	764	620
Biographie	416	467
Géographie, voyages, cartes	329	183
Philologie	552	463
Poésie	391	355
Romans	351	268
Drames, théâtre	222	191
Divers	154	119
Droit, jurisprudence	730	618
Sciences sociales	1,361	1,094
» physiques	963	665
Médecine, pharmacie	1,315	879
Technologie	287	218
Sciences militaires et navales	295	263
Beaux-Arts	288	200
Agriculture, arts industriels et commerciaux	802	563
Nouveaux journaux politiques	217	60
Total	11,431	8,641

Sur les 8641 publications auxquelles s'ajoutent 224 œuvres musicales avec paroles, 8541 (1912: 10,911; 1913: 10,744; 1914: 11,523; 1915: 11,431) ont paru en italien; 156 (169, 140, 157, 171) en français; 95 (135, 132, 108, 118) en latin;

43 (30, 28, 26, 33) en anglais; 23 (18, 26, 54, 28) en grec; 4 (21, 21, 21, 35) en allemand; 2 (10, 5, 8, 11) en espagnol; 1 en sanscrit.

La diminution sur les traductions d'œuvres étrangères en italien constatée l'année dernière s'est encore accentuée en 1916; le nombre de ces traductions est de 269 (1912: 418; 1913: 447; 1914: 482; 1915: 386). Il y a eu 110 versions tirées du français (173, 186, 199, 149); 45 (67, 69, 75, 82) de l'anglais; 41 (101, 99, 110, 80) de l'allemand; 18 (20, 30, 31, 25) du latin; 19 (27, 24, 23, 19) du grec; 13 (9, 8, 12, 12) du russe; 5 (9, 8, 8, 11) de l'espagnol, etc. Les traductions se répartissent sur les branches suivantes: romans 62* (1914: 134; 1915: 103); philologie 46 (81, 59); philosophie 26 (49, 39); médecine 20 (38, 37); théâtre 23 (29, 22); religion 17 (25, 21); manuels scolaires 14 (31, 19); histoire 14 (19, 18), etc.

Luxembourg

La production littéraire du Grand-Duché en 1916 ressort de la statistique suivante que M. Tony Kellen, actuellement à Hohenheim près Stuttgart, a dressée d'après la bibliographie publiée par la revue mensuelle *Ons Hemecht* (« Notre patrie ») paraissant à Luxembourg, et qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

GRANDE-BRETAGNE	Livres nouveaux		Traductions nouvelles		Brochures		Éditions nouvelles		TOTAL	
	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916	1915	1916
Philosophie	184	200	4	7	15	7	34	15	237	249
Religion	650	588	17	5	65	106	164	86	896	785
Sociologie	508	343	9	3	135	193	42	36	694	575
Droit	157	117	2	—	39	23	60	32	258	172
Éducation (ouvr. pédag.)	209	110	1	—	53	98	30	3	293	211
Philologie	171	123	2	—	12	6	31	19	216	148
Sciences	566	291	2	3	44	42	86	38	698	374
Technologie	395	181	1	2	42	24	82	68	520	275
Médecine, hygiène	239	191	4	2	28	41	85	59	356	293
Agriculture, horticulture	190	146	—	—	19	32	15	14	224	192
Économie domestique	52	62	—	—	—	11	5	11	57	84
Affaires	149	147	—	—	9	39	28	13	186	199
Beaux-Arts	193	161	2	—	11	28	19	11	225	200
Musique (ouvrages)	33	48	3	—	1	5	8	1	45	54
Jeux, etc.	60	48	—	—	1	4	14	3	75	55
Littérature générale	263	231	17	8	10	38	88	42	378	319
Poésie et drame	374	415	31	13	33	37	129	86	567	551
Romans	843	952	33	30	1	4	816	844	1,693	1830
Ouvrages pour la jeunesse	447	426	3	2	4	36	128	95	582	559
Histoire	631	450	17	6	52	53	63	30	763	539
Géographie et voyages	458	287	4	1	98	158	105	50	665	496
Biographie	308	238	18	1	4	16	64	30	394	285
Ouvrages généraux, encyclopédies, recueils, etc.	171	191	—	—	3	18	2	—	176	209
Militaire et marine	309	279	3	—	87	190	68	26	467	495
Total	7560	6225	173	83	766	1229	2166	1612	10,665	9149
		— 1335		— 90		+ 463		— 554		— 1516

	1913	1914	1915	1916
1. Livres et brochures ayant paru en librairie	54	39	53	62
2. Extraits de journaux et de revues	17	18	14	15
3. Publications du gouvernement, des communes et des sociétés (rapports officiels, etc.)	62	42	53	38
4. Publications d'auteurs luxembourgeois et publications sur le Luxembourg, ayant paru à l'étranger	27	28	8	17
5. Imprimés d'un caractère privé	3	2	3	11

Les chiffres, dit M. Kellen, se sont relevés un peu, mais il s'agit pour la plupart de publications de peu d'étendue. C'est ainsi que, dans le premier groupe, le nombre s'est augmenté surtout par suite de la publication d'une nouvelle édition de pièces de théâtre en patois luxembourgeois. Le manque de papier se fait sentir également à Luxembourg. Il y a même des journaux qui ont dû réduire leur format de moitié. On a fondé deux petites revues (l'une hebdomadaire, l'autre mensuelle).

Norvège

Depuis 1912, le *Droit d'Auteur* n'a plus pu obtenir les données nécessaires pour publier la statistique norvégienne⁽¹⁾. Le compte rendu d'un numéro du *Aarskatalog over Norsk Litteratur*, édité par l'Association des libraires norvégiens, nous permet de donner les chiffres relatifs à l'année 1916. On sait que ce catalogue ne consigne que les œuvres versées dans le commerce de la librairie et annoncées au bureau de l'Association des libraires. Le catalogue annuel publié par la Bibliothèque de l'Université et basé sur le dépôt obligatoire que prescrit la loi du 20 juin 1882, est plus complet. C'est en s'en servant que M. Klaus Hoel, à Christiania, avait pu nous communiquer en 1912 une statistique qui accusait les chiffres suivants: 1909: 2372 ouvrages; 1910: 2315; 1911: 2355.

Les chiffres indiqués par le «Aarskatalog» de l'Association des libraires sont beaucoup moins élevés, ainsi que permet de le constater le tableau suivant:

1896: 577 ouvrages	1901: 540 ouvrages
1897: 529 »	1902: 697 »
1898: 534 »	1903: 712 »
1899: 678 »	1908: 852 »
1900: 648 »	1909: 749 »

Pour l'année 1916, le même catalogue enregistre 884 ouvrages classés comme suit:

1. Histoire de la littérature, bibliographie, librairie	14
2. Ouvrages généraux et mixtes	37
3. Philosophie, théosophie	10
A reporter	61

	Report	61
4. Théologie, livres d'édification	66	
5. Mathématiques	34	
6. Sciences naturelles	38	
7. Médecine	13	
8. Philologie	64	
9. Histoire, politique	84	
10. Géographie, voyages, topographie, cartes	27	
11. Statistique	38	
12. Droit	33	
13. Sciences sociales	18	
14. Technologie, pêche, commerce, industrie, architecture	62	
15. Sciences militaires	2	
16. Pédagogie, livres scolaires	18	
17. Gymnastique, sport, jeux	20	
18. Belles-lettres, arts graphiques	249	
19. Ouvrages pour la jeunesse	57	
Total	884	

Comparé aux chiffres indiqués plus haut et mesuré d'après les difficultés de la situation actuelle, ce total, qui comporte le chiffre le plus élevé qui nous soit connu dans les cadres ainsi tracés, révèle un état satisfaisant du commerce norvégien de la librairie.

Pays-Bas

Comme les années précédentes, nous avons complé les publications figurant dans la première partie du catalogue annuel que la maison A. W. Sijthoff, à Leyde, publie sous le titre *Brinkman's Alfabetische Lijst van Boeken, Landkaarten, etc.*, catalogue qui est la source bibliographique néerlandaise. Ce résumé statistique tiré de la revue scientifique (*Wetenschappelijk Overzicht*) dudit catalogue (71^e année) et mis en parallèle avec celui de l'année 1915 forme le tableau suivant:

	1915	1916
1. Écrits généraux (revues, recueils, dictionnaires)	63	63
2. Théologie protestante, histoire et droit ecclésiastiques	112	110
3. Livres d'édification protestante, enseignement religieux, mission et philanthropie	241	196
4. Théologie catholique-romaine, histoire et droit ecclésiastiques	101	120
5. Droit, législation, notariat	179	170
6. Sciences politiques, statistique	204	220
7. Commerce, navigation, industrie, métiers, économie domestique	205	237
8. Histoire, archéologie, héraldique, biographie	236	184
9. Géographie, ethnographie	102	93
10. Médecine, hygiène, art vétérinaire	114	125
11. Sciences naturelles et chimie (pharmacie)	115	112
12. Agriculture, élevage, horticulture	58	58
A reporter	1730	1688

	Report	1730	1916
13. Mathématiques, cosmographie, astronomie et météorologie	73	97	
14. Architecture, travaux hydrauliques, mécanique	104	125	
15. Science et administration militaires	69	38	
16. Beaux-Arts (peinture, dessin, compositions musicales)	269	267	
17. Philosophie, franc-maçonnerie	45	75	
18. Éducation et instruction	135	130	
19. Manuels scolaires pour l'enseignement élémentaire	279	270	
20. Linguistique, littérature en général, bibliographie	35	34	
21. Langues et littérature orientales et anciennes	48	57	
22. Langues et littératures modernes	226	227	
23. Poésies	38	47	
24. Romans, nouvelles, revues et annuaires littéraires	244	286	
25. Pièces de théâtre et conférences en prose et en poésie, publications concernant le théâtre	80	112	
26. Livres d'enfants, livres d'images	251	234	
27. Livres populaires, sport, divers	75	75	
Total	3701	3762	

La production a de nouveau un peu augmenté et se rapproche de celle de l'année 1912, mais un coup d'œil jeté sur le tableau d'ensemble des dix années 1907 à 1916 prouve que les chiffres n'ont varié que d'une façon insignifiante dans les sept dernières années, sauf peut-être en 1914, où la production s'est subitement ralentie sous le coup de la panique causée par la guerre:

Années	Ouvrages	Années	Ouvrages
1907	3408	1912	3799
1908	3258	1913	3831
1909	3652	1914	3453
1910	3777	1915	3701
1911	3673	1916	3762

Quant aux diverses branches, nous notons un phénomène inverse à celui qui s'est produit l'année dernière: les livres d'histoire et de biographie (— 52), les livres d'édification (— 45) et les publications militaires (— 34), qui avaient augmenté en 1915, ont diminué en 1916. En revanche, le commerce, la navigation (+ 32), les romans et nouvelles (+ 22) et les pièces de théâtre et conférences (+ 42) ont augmenté dans une proportion notable. Pour les autres branches, les oscillations sont insignifiantes et sans direction ferme.

Suisse

Comme précédemment, c'est au rapport présenté par la commission de la Bibliothèque nationale suisse que nous empruntons les renseignements que nous publions sur la production littéraire en Suisse.

(1) Voir *Droit d'Auteur*, 1912, p. 171.

L'année 1916, dit ce rapport, marque une date dans les annales de la Bibliothèque nationale et de ses relations avec la librairie suisse, car c'est le 1^{er} janvier 1916 qu'est entrée en vigueur la convention en vertu de laquelle les éditeurs suisses déposent gratuitement à la Bibliothèque un exemplaire de chacune de leurs publications. Le « dépôt légal » n'existant pas en Suisse, il appartenait à la bonne volonté des libraires eux-mêmes de suppléer, sinon entièrement, du moins dans une très large mesure, à l'absence d'une institution qui, pour discutabile qu'en soit le principe, n'en a pas moins eu partout où elle existe les plus féconds résultats. La convention conclue avec la Société suisse des libraires et la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande n'a pas force obligatoire pour leurs membres. L'adhésion individuelle de ces derniers est donc nécessaire. Néanmoins, les abstentions ont été peu nombreuses et la plupart sans importance. Le nombre des éditeurs inscrits s'élevait à 115 à la fin de décembre 1916. Le dépôt s'est fait régulièrement, les réclamations ont été peu nombreuses; l'organisation de ce nouveau service a subi en somme l'épreuve victorieusement. Les démarches tentées auprès des imprimeurs pour les intéresser aux collections de la Bibliothèque ont eu moins de succès. Celle-ci leur demandait l'envoi des ouvrages hors commerce imprimés par eux, présentant une valeur scientifique ou littéraire, ou un intérêt documentaire, sous réserve, bien entendu, de l'autorisation du propriétaire. Bien qu'appuyée par le président de la Société suisse des imprimeurs, comme par celui de la Société romande, la circulaire de la Bibliothèque n'a recueilli que 126 adhésions, proportion relativement faible, mais explicable dans la phase difficile que traverse actuellement l'imprimerie suisse.

Les publications publiées à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse, sont de nouveau en baisse (1914: 522; 1915: 363; 1916: 271).

Voici le tableau par classes des publications suisses, à l'exclusion de celles hors de commerce, pour les années 1915 et 1916 (1):

PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE:		
	1915	1916
Théologie, affaires ecclésiastiques, édification	205	132
Droit, sciences sociales, politique, statistique	301	332
Art militaire	40	17
A reporter	546	481

(1) Nous rappelons que leur nombre a été en 1914, première année du relevé statistique, de 1470 (v. *Droit d'Auteur*, 1915, p. 144).

	1915	1916
Report	546	481
Médecine	32	42
Sciences naturelles, mathématiques	56	42
Philosophie, morale	45	21
Éducation, instruction, ouvrages pour la jeunesse	86	144
Philologie, histoire littéraire	24	21
Belles-Lettres	289	194
Histoire, biographies	283	251
Géographie, voyages	40	54
Commerce, industrie, transports	114	67
Génie, sciences techniques	35	24
Agriculture, économie domestique	65	51
Beaux-Arts	54	56
Encyclopédie, bibliographie génér.	20	11
Divers	29	124
Total	1718	1583

Sauf pour le droit, la médecine, l'éducation, la géographie, les beaux-arts et les publications diverses, où il y a augmentation plus ou moins forte, mais en général plutôt faible que forte, le fléchissement s'est produit dans toutes les classes. Comparativement à sa population, la Suisse a mis dans le commerce en 1916 un ouvrage pour 2463 habitants.

Quant aux langues dans lesquelles les ouvrages ont été publiés, elles sont indiquées dans le tableau ci-après:

PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE:		
	1915	1916
en allemand	1121	977
en français	469	487
en italien	46	36
en romanche	9	6
en d'autres langues	14	20
en plusieurs langues	59	57
Total	1718	1583

La bibliothèque s'est accrue de 3540 volumes (1913: 3294; 1914: 3545; 1915: 3172), 3438 brochures (6786, 6319, 5716), 163 feuilles (1422, 876, 1407), 4747 publications administratives (volumes et brochures), 782 estampes, 294 cartes (273, 328, 471), 3 manuscrits, soit en tout 12,967 unités (11,988, 11,546, 11,844) et 10,834 numéros (8647, 9581, 8979); dans ce nombre, 6338 pièces avaient paru dans les années avant 1916 et 6629 pièces (2120 volumes et 1800 brochures, etc.) en 1916.

L'écart entre les publications mises dans le commerce et celles parues effectivement en 1916 semble considérable, mais il s'explique en bonne partie par le double fait que dans la seconde catégorie figurent 2098 publications de l'Administration et des sociétés qui ont vu le jour en 1916 et que les journaux de l'année courante sont compris dans les acquisitions. Toutefois, un chiffre particulier relatif aux publications hors commerce (1914: 1113) et aux dissertations élaborées dans les sept universités suisses nous manque.

D'après l'*Annuaire de l'Association de la presse suisse* 1916/17, le nombre des journaux en Suisse est de 1670, qui se publient dans 258 localités. Il faut y ajouter 7 revues qui se publient à l'étranger (2 en Allemagne, 1 en France, 3 en Amérique du Nord, 1 en Argentine).

Dans le tableau ci-après, les journaux sont classés d'après leur contenu et forment vingt classes indiquant chacune le nombre de publications qu'elles comprennent:

1. Architecture, bâtiments, machines, chemins de fer, électricité, journaux pour soumissions, aménagement économique des eaux	46
2. Journaux de fonctionnaires, revues professionnelles, organes de sociétés	87
3. Imprimerie, reliure, papier, typographie, bibliographie	22
4. Chimie, pharmacie, droguerie	8
5. Éducation, instruction, revues pour la jeunesse, philologie, sténographie	106
6. Récréation, journaux féministes, mode, journaux illustrés, journaux humoristiques	112
7. Industrie	118
8. Commerce, transports, exportation, finances, science commerciale, assurances, affaires immobilières	107
9. Beaux-arts, art industriel, décoration	11
10. Agriculture, science forestière, élevage, pisciculture, horticulture, viticulture, culture des arbres fruitiers	72
11. Littérature, revues, journaux académiques	24
12. Médecine, hygiène, salut public, protection des animaux, art vétérinaire	44
13. Militaire, police	23
14. Sciences naturelles, histoire, géographie, ethnographie, mathématiques, physique, philosophie, littérature	40
15. Journaux politiques, journaux officiels, feuilles d'annonces	500
16. Droit, jurisprudence, administration communale, utilité publique	39
17. Voyages, journaux et listes d'étrangers	42
18. Religion, théologie, missions, abstinence, francmaçonnerie, mouvement pacifiste, etc.	182
19. Tir, sports, gymnastique, collectionneurs	51
20. Théâtre, variétés, musique, chant	36
Total	1670

La stabilité de la presse suisse qui se note depuis quelques années est de nature à nous frapper. De 1909 à 1914 elle n'avait cessé de progresser (1909: 1332; 1911: 1498; 1912: 1519; 1913: 1588; 1914: 1671); depuis lors elle est restée stationnaire (v. *Droit d'Auteur*, 1914, p. 163). A la suite du manque croissant des matières premières et de la progression énorme des frais d'imprimerie, le décroissement des organes de cette presse sera un phénomène inévitable.

Jurisprudence

GRANDE-BRETAGNE

DRIT MORAL ; PERMISSION DE REPRODUIRE UN ARTICLE, RETIRÉE POUR UN MOTIF PERSONNEL, EFFET ; DÉFENSE DE PASSER OUTRE.

(Haute-Cour de justice, division de Chancellerie. Février 1916. Hart c. Hayman, Christy et Lilly.) (1)

En juillet 1915, M. Basil Bankroft pria M. John Hart, directeur d'annonces du journal *London Opinion*, de vouloir bien écrire, — sans, toutefois, pouvoir toucher aucune rétribution pour cette entreprise non rémunératrice, — un article destiné à figurer dans une nouvelle publication qui aurait le titre *The Advertising Year Book* et qu'éditeraient les défendeurs. Le 7 septembre, M. Hart, accédant à cette demande, envoya son article intitulé *Advertising after the War* (Annonces après la guerre) à M. Bankroft en demandant à celui-ci de lui en envoyer les épreuves par voie régulière.

Vers la fin du mois de novembre, M. Hart lut dans les journaux que M^{me} Bankroft était en instance de divorce contre son mari pour le motif de sévices continus (*persistent cruelty*), que les faits étaient prouvés et que la séparation avait été accordée. Ne voulant plus rien avoir à faire avec la publication de M. Bankroft, M. Hart écrivit aux défendeurs pour leur demander de lui retourner son article. Les éditeurs s'y refusèrent et déclarèrent qu'ils allaient le publier. M. Hart leur intenta alors une action en vue d'obtenir une ordonnance d'interdiction.

Les défendeurs déclarent dans leurs conclusions que lorsqu'ils reçurent la demande de M. Hart, la plus grande partie du livre, y compris l'article, était à la composition, qu'ils avaient déjà eu, à cet effet, des dépenses s'élevant à 75 livres sterling et que, animées par un prospectus où étaient énumérés les auteurs de contributions au livre, beaucoup de personnes avaient commandé des annonces; si l'article de M. Hart pouvait être retiré, les autres collaborateurs retireraient aussi les leurs et le résultat serait le retrait des annonces et l'échec du livre; dans ces circonstances, il ne leur semblerait pas équitable de permettre à M. Hart de se désister du consentement de publier son article, et il devrait en être empêché.

M. le juge Neville expose que la question de savoir si le demandeur a ou n'a pas le droit de retirer son autorisation dépend de l'interprétation de la loi de 1911 sur le droit d'auteur. L'article 5, n° 2, prévoit que le titulaire du *copyright* sur une œuvre peut céder ce droit et concéder, par une licence, une faculté quelconque y inhérente, mais

que la cession ou la concession ne sera valable que si elle est rédigée par écrit et signée par le titulaire du droit qui en fait l'objet. Dans l'espèce, il n'y a évidemment pas eu cession ni concession écrite de licence, à moins que la lettre du demandeur, du 7 septembre, ne soit considérée comme une licence, ce qu'elle n'est pas, aux yeux du juge. Conformément à l'article 1^{er}, n° 2, le demandeur, en tant que titulaire du *copyright*, a le droit exclusif de publier l'article et conformément à l'article 2, n° 1, le droit d'auteur sera envisagé comme lésé par quiconque opère une publication sans autorisation. Or, le terme « autorisation » (*consent*) signifie clairement l'autorisation au moment où l'acte est commis; en conséquence, si le consentement manquait à un moment quelconque avant la publication, l'acte de publier comporterait une atteinte au droit d'auteur. Dans le cas actuel, le demandeur a donné son assentiment, mais plus tard il a changé d'avis et a supprimé, pour de bonnes raisons, l'autorisation accordée. Sans doute, cela est très dur pour les défendeurs qui n'y peuvent rien, mais dans ces circonstances, le demandeur peut insister sur ses droits légaux. Dès lors une ordonnance interdisant aux défendeurs de publier l'article doit être délivrée jusqu'au procès définitif.

Dans la suite, les défendeurs ont consenti à accepter ce jugement comme définitif et à restituer l'article.

ITALIE

OEUVRE MUSICALE ENTRÉE DANS LA SECONDE PÉRIODE DU DOMAINE PUBLIC PAYANT. — REPRODUCTION PHOTOGRAPHIQUE, PAR UN CONCURRENT, DE LA PREMIÈRE ÉDITION ORIGINALE. — ACTION EN DOMMAGE. — APPROPRIATION, PAR LE REPRODUCTEUR, DU TRAVAIL D'AUTRUI; ABSENCE D'ÉDITION PROPRE.

(Tribunal civil et pénal de Monza, 17 juillet 1916. Ricordi c. Madella.) (1)

Au lieu de faire une édition propre, contre rémunération du 5 % du prix fort, d'une œuvre musicale tombée dans la seconde période de protection, — ce qui aurait été permis sans autre aux termes de la loi de 1882 — la maison d'édition Madella a reproduit par le procédé photolithique l'édition originale gravée de la maison Ricordi, propriétaire de l'œuvre. La question qui n'a pas de précédent en jurisprudence et que le tribunal qualifie de « question nouvelle, non réglée par des principes rigides et absolus ni par des normes fixes et rigoureuses », est donc celle de savoir si cette utilisation, par un tiers, des moyens de reproduction employés par le premier éditeur donne à

ce dernier le droit de demander à son concurrent des dommages-intérêts. Sous réserve de la consultation d'experts et de l'administration des preuves, admises par le tribunal, celui-ci pose les principes suivants:

L'enquête devra tendre à établir s'il est permis à chacun de reproduire, sous l'égide de la libre concurrence commerciale en matière de production et de mise en vente des partitions musicales, une édition musicale déterminée au moyen de la photographie (système photolithique) en la vendant comme édition propre, en quoi il faudra tenir compte du fait que, au dire de la demanderesse, le coût de cette édition doit être nécessairement inférieur à l'édition originale.

Il est bon de constater avant tout qu'il s'agit d'une œuvre se trouvant dans la deuxième période de protection et dont la reproduction est libre moyennant paiement d'un tantième; il n'y a donc pas eu contrefaçon et la loi spéciale n'est pas applicable, mais il s'agit d'une action en dommages-intérêts. En d'autres termes, la maison Ricordi ne reproche pas et n'aurait pas pu reprocher à la défenderesse la reproduction des œuvres; elle conteste la légitimité du mode de reproduction qui, dit-elle, lui porte préjudice, car, par le simple déclenchement d'un appareil photographique, la maison Madella s'est approprié le résultat d'un travail patient, systématique et coûteux. La défenderesse contestant s'être servie du système photolithique pour les reproductions, la question à résoudre est la suivante: Le procédé employé par la défenderesse lèse-t-il les droits de la demanderesse, étant donné les principes modernes de la libre concurrence et vu que la loi autorise, sans en préciser le moyen, la reproduction d'une œuvre de l'esprit tombée dans la deuxième période de protection?

La défenderesse soutient que la demande en dommages n'est pas fondée si on ne prouve pas que la reproduction de l'œuvre constitue un droit ou que le moyen employé pour la reproduction constitue un privilège. Elle conteste aussi que l'édition qu'elle a faite soit moins coûteuse que l'autre et qu'elle ait ainsi tiré un profit illicite du travail d'autrui.

Il faut observer que le préjudice seul ne saurait motiver une action en réparation de dommages si le moyen employé dans l'exécution du travail était permis, car la diminution du gain de la maison Ricordi, occasionnée par la mise en vente des éditions Madella, ne serait alors qu'un effet du libre jeu de la concurrence.

La première question à étudier — qui est aussi la plus importante — est donc celle de la « légalité du moyen ». La maison Ma-

(1) Voir *The Author*, n° du 1^{er} mars 1916, p. 132.

(1) *Bollettino della proprietà intellettuale*, 1916, p. 143.

della affirme que son procédé est connu de chacun, d'un usage commun et qu'il est employé ouvertement sans entrer en conflit avec aucune loi; il ne constitue ni un monopole, ni un privilège de la demanderesse, et, en conséquence, il est licite.

Toutefois, le droit de reproduire, en la copiant, une édition de la maison Ricordi, en utilisant des moyens identiques à ceux dont elle se sert pour préparer ses éditions, n'est pas contesté à la maison Madella; ce qu'on lui impute à faute, c'est le moyen dont elle s'est servie. Dans la majorité des cas, la photographie est sans nul doute un procédé licite de reproduction des œuvres littéraires et artistiques, même dans un but de lucre, mais elle perd ce caractère si, par son usage, on s'approprie le fruit du travail d'autrui, qui provient d'une préparation longue, systématique, appliquée, minutieuse et coûteuse. En tolérant un tel état de chose, on arriverait à ce résultat que celui qui aurait travaillé avec peine serait frustré des fruits de son labeur. Et il n'est personne qui ne discerne combien un tel principe serait inique et antijuridique. Il ne suffit pas de dire: « L'objet à reproduire est du domaine public; au point de vue juridique, le procédé est autorisé », puis d'en déduire, par un raisonnement simpliste, comme le fait la maison Madella, qu'une telle reproduction doit lui être permise. Chacun a droit au travail et doit pouvoir tirer le meilleur parti de son labeur, tandis que l'enrichissement par l'usurpation du travail d'autrui ne saurait être approuvé et protégé.

Or, la demanderesse prétend que la maison Madella aurait économisé des frais et du temps en se servant de l'appareil photographique pour reproduire telle quelle l'édition Ricordi. Il est bien certain que, dans ce cas, la maison Madella n'aurait pas confectionné une édition propre, mais n'aurait fait que donner son nom à une édition Ricordi; cette édition est d'autant plus appréciée, soutient la demanderesse, qu'elle est claire, exacte, exempte d'erreurs, avec des notes judicieusement groupées sur la même page et qu'elle possède d'autres qualités d'un travail soigné.

L'expertise dira ce qu'il y a de fondé dans les déductions de la demanderesse, mais on peut dores et déjà admettre que si les faits susmentionnés et les circonstances déduites des dépositions des témoins sont exacts, l'assertion Ricordi répondrait à la vérité. Il est notoire — et on s'en convaincra mieux encore par des témoignages — que chaque édition musicale a sa physionomie propre, une empreinte spéciale, une disposition personnelle de notes; chacun sait aussi combien il est facile de commettre des erreurs parfois considérables

en copiant la musique, et combien grand est le risque d'obtenir une impression peu claire, ne satisfaisant pas l'œil, et qui serait, en conséquence, peu demandée.

Si les ouvriers sont médiocres ou distraits et si un travail est accéléré et n'a pas été revu, le reproducteur livrera au commerce une édition qui ne sera pas appréciée. La photographie écarte tous ces risques et donne une reproduction très fidèle de l'œuvre. Retenons que le travail ainsi reproduit serait dû à la maison Ricordi et non pas à la maison Madella, et si, en outre, l'édition obtenue par le procédé photographique est beaucoup moins coûteuse que l'autre, il serait hors de doute que la demande de la maison Ricordi serait justifiée; un tel fait constituerait en effet un pillage du travail d'autrui et, partant, une déloyauté commerciale. Mais il va de soi que, dans l'état actuel du litige, il est nécessaire de réserver toute enquête ultérieure pour entendre le rapport de l'expertise et connaître le résultat des dépositions des témoins afin de pouvoir vérifier la justesse des conclusions de la demanderesse, savoir que toute édition musicale n'est pas le résultat d'un travail purement mécanique, mais que les groupements, la taille, les dispositions, l'adaptation du chant aux notes, etc., portent l'empreinte que lui donne l'éditeur. En d'autres termes, toute édition acquiert, d'après la maison Ricordi, grâce au travail du graveur, du correcteur et même de l'artiste qui arrange les vignettes, un trait distinctif spécial dû à des aptitudes spéciales, d'intelligence et de bon goût et qui ne s'obtient pas par le pur travail manuel. Si ces considérations sont justes et s'il est prouvé que la reproduction photographique exige une dépense moindre et un temps plus restreint, chacun comprendra que celui qui reproduirait simplement une édition semblable usurperait le travail d'autrui; le public qui aura accordé ses préférences à des éditions déterminées les trouverait alors confectionnées par une autre maison à un prix inférieur et les acquerrait aux dépens de celui qui a accompli le vrai travail entraînant des dépenses et une perte de temps. C'est pourquoi la preuve par expertise et par témoins doit être admise.

NOTICE

CONCERNANT L'EXPRESSION « DISQUES DE GRAMOPHONE »

A l'occasion de la publication, dans le numéro d'août de notre organe, de trois jugements espagnols relatifs à des œuvres musicales adaptées à des instruments musico-mécaniques, la Compagnie française du gramophone, une des parties dans le procès, nous fait observer que, relativement aux

disques fabriqués par MM. Pathé Frères, il a été employé par les juges l'expression « disques de gramophone »⁽¹⁾, alors que le mot *gramophone* a été enregistré internationalement, en vertu de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et en faveur de la Compagnie française du gramophone, le 18 avril 1903 (marque N° 3381; cercle représentant un disque et portant deux fois le mot « gramophone »; destination: disques pour phonographes), le 10 décembre 1906 (marque N° 5715; mot « gramophone »; destination: appareils ou instruments communément appelés machines parlantes, disques, cylindres et, en général, tous accessoires de machines parlantes) et le 9 décembre 1911 (marque N° 11601; mot « gramophone »; même destination). Dont acte.

Bibliographie

MAGYARORSZÁG CSATLAKOZÁSA A BERNI EGYEZMÉNYHEZ, par Dr. Szalai Emil. *Jogtudományi Közlöny*. Budapest, numéro du 16 septembre 1917, p. 330 et 331.

Dans ce numéro, la grande revue hebdomadaire juridique a fait paraître un article de notre collaborateur, M. E. Szalai, avocat à Budapest, qui résume, en les groupant, les divers arguments qui militent en faveur de l'entrée de la Hongrie dans l'Union de Berne, tels que la solidarité des peuples en matière de protection de la propriété intellectuelle, la possibilité ouverte aux auteurs hongrois d'obtenir une juste rétribution pour la reproduction et notamment pour la représentation ou exécution de leurs œuvres, même pendant la guerre, au moins dans les pays neutres, etc. M. Szalai insiste sur le fait que l'Union, malgré l'époque troublée actuelle, s'est maintenue fermement et que son existence a été reconnue dans les États belligérants par les tribunaux indigènes. Enfin l'auteur esquisse en grandes lignes les points dont la revision, dans la législation hongroise interne, paraît désirable afin de faciliter l'accession intégrale à la Convention de Berne révisée. A moins d'événements imprévus, cette accession se réalisera en 1918.

(1) Dans notre résumé desdits arrêts, cette expression apparaît trois fois dans deux des jugements d'instance inférieure, v. p. 92, 2^e colonne; p. 93, 2^e colonne et p. 94, 2^e colonne.

ABONNEMENTS

Les abonnements au *DROIT D'AUTEUR* de 1918 doivent être payés exclusivement à l'Imprimerie coopérative, rue Neuve, 34, à Berne, qui est chargée de l'expédition du journal (ou aux Bureaux de poste).

Prière d'envoyer le montant de l'abonnement, avant la fin du mois de janvier 1918, par mandat postal de fr. 5.60 (Suisse, fr. 5.—).